

La liste MRAP Unitaire pour un nouveau MRAP !

Congrès MRAP février 2011. Questions d'organisation.

Le collège de la Présidence du MRAP est l'instance qui suit quotidiennement l'activité du MRAP . Il est en principe composé de 4 membres : Mouloud Aounit, Jean-Claude Dulieu, Bernadette Hétiér et Renée Le Mignot. Chacun a son secteur d'intervention et de responsabilité ainsi qu'il est indiqué dans l'organigramme joint. Mais cette répartition a été modifiée du fait de la démission en cours de mandat de Jean-Claude Dulieu . Ce collège fonctionne depuis sur la "collaboration" de trois membres. Il s'appuie sur le Bureau exécutif qui est l'organe qui applique des décisions du Conseil d'administration passé et qui prépare l'ordre du jour du Conseil à venir. Tous les membres du Conseil d'Administration ne sont pas actifs au sein de la direction du Mouvement. En fait une minorité de camarades fait fonctionner le MRAP, ce qui a conduit à une certaine "bureaucratization" au sens où la direction du MRAP s'est éloignée des besoins et des attentes des comités locaux.

Lors de l'Assemblée générale de l'année passée un dispositif de réorganisation global était censé remettre le MRAP en mouvement, notamment avec des réunions de PST (présidents, secrétaires et trésoriers des comités locaux) mais cette initiative n'a pas abouti.

La liste MRAP Unitaire souhaite revenir au fonctionnement antérieur à décembre 2004, c'est à dire un Conseil national composé des membres des comités locaux. Les membres de la "plateforme" autour de Mouloud Aounit souhaitent reprendre la vaste réorganisation élaborée par le groupe Munier, Bénarosh, Delarue et validée par un CA et qui embrassait dans le détail du fonctionnement toute l'architecture du MRAP, des instances de direction aux commissions et comités en passant par les questions des listes électroniques, du site, des participations aux divers collectifs. Des questions de fond sont aussi posées qui portent principalement à la diversification plus ou moins larges de nos interventions dans le champ de l'amitié entre les peuples. Ce qui renvoie aux travail des commissions, lesquelles doivent être étoffées et actives pour que les centres d'intérêts soient élargis.

Christian DELARUE

<http://www.mrap.fr/documents-1/OrganigrammeMRAP-2008-2010.pdf>